

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION DES

Téléphone 112.41
Code Français A Z

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

“ LES TÉLÉPHONES ”

“ ASSOCIATION DES ABONNÉS ”

« L'excès du mal, parfois, engendre le remède ; et la crise téléphonique a, durant l'été dernier, amené la constitution d'un organisme nouveau et précieux : l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE. La tentative mérite d'être signalée et suivie, parce que, d'abord, elle est d'un intérêt immédiat et peut faciliter beaucoup la tâche du Parlement et de l'Administration ; ensuite parce qu'elle a de l'avenir et nous présente un exemplaire typique d'une forme de groupement qui se développera de plus en plus dans les sociétés futures : les groupements de consommateurs.

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... »

(Extrait du Rapport présenté au Parlement, au nom de la Commission du Budget, par M. MARCEL SEMBAT, Député de la Seine, Rapporteur du Budget des Postes, Télégraphes et Téléphones.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis M. de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. P. Créténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, Éditeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. A. Giraudeau, 169, boulevard Malesherbes. Tél. 507-46.

Robert Gangnat, agent général de la Société des auteurs dramatiques, 8, r. Hippolyte-Lebas.

Membres : MM. Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

Edouard Leblond, entrepreneur, 61, rue de Maubeuge.

P. Munier, 38, rue Perronnet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

le Dr Léon Petit, Secrétaire général de l'Œuvre des Enfants Tuberculeux, 20, rue de Penthièvre. Tél. 518-17.

Max Richard, Président de la Chambre syndicale de l'Automobile, 24, avenue des Champs-Élysées. Tél. 516-78.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne. Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëldieu. Tél. 143-96.
Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 19, rue d'Aumale, Tél. 248-16.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 12, rue du Mont-Thabor. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 14, rue Lord Byron. Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-43.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres

PROPAGANDE

Au moment où l'exécution d'un grand programme de réformes téléphoniques vient de couronner, par un premier et important succès, la campagne de notre Association, il devient de plus en plus nécessaire, pour veiller à l'exécution de ces réformes si impatiemment attendues, que nous ayons avec nous, dans la nouvelle et décisive campagne qui va s'ouvrir, **LE NOMBRE**, sans lequel toute influence est forcément stérile.

Nous prions donc instamment nos Adhérents de faire tous leurs efforts pour nous recruter, dans leur entourage, de nouvelles adhésions, tenant à leur disposition des carnets d'adhésion.

NOS REMISES

Nos adhérents trouveront à la fin du Bulletin la liste des remises qui leur sont consenties par de nombreuses maisons de commerce et établissements divers.

Cette rubrique paraît régulièrement dans tous les numéros.

Nous prions ceux de nos adhérents qui désireraient figurer dans cette liste de nous en aviser en nous faisant connaître les conditions qu'ils offrent à leurs collègues.

Recouvrements à forfait de toutes créances

Tous les Frais de poursuites à notre charge (Rien à payer en cas d'insuccès).

REPRÉSENTATION DEVANT TOUS TRIBUNAUX, Civil ou de Commerce

Concordats, Liquidations Judiciaires et Amiables, Faillites, Rédaction d'actes

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Renseignements gratuits. — Pas d'avance à faire

PRÊTS DE TOUTE NATURE — ASSOCIATIONS, COMMANDITES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CONTENTIEUX

14, Place Clichy, PARIS

TÉLÉPHONE : 504-37

NOTRE FEUILLE DE RÉCLAMATIONS

En ayant fait faire un nouveau tirage, nous nous tenons à la disposition de ceux de nos adhérents qui en désireraient quelques exemplaires.

SOMMAIRE

	Pages.
Les 200 protestent, par M. M. de Montebello.	3
La réorganisation des services téléphoniques.	4
Une statistique américaine.	5
Echos de partout.	8
Le téléphone en Allemagne.	9
A travers la presse.	12
Remises à nos adhérents.	15

Les « 200 » protestent

AVIS IMPORTANT A NOS ADHÉRENTS

Pour arriver à la réforme.

Les désagréments de la période transitoire.

Un peu de patience ! — Les torts de l'administration.

L'extension de l'interurbain.

Il y a en ce moment toute une fraction des abonnés parisiens qui ne sont pas contents. Les 200... surtout, reliés, comme on sait, à Gutenberg, protestent avec véhémence contre un service téléphonique qui a empiré depuis un mois. Nous avons même reçu quelques démissions, qui, hâtons-nous de le dire, ne sont pas justifiées, qui le sont même moins que jamais. Car si les abonnés connaissaient la cause de leurs maux, au lieu de s'affliger, ils devraient se réjouir. Ce n'est pas un paradoxe. Expliquons-nous.

On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, dit un vieux proverbe. De même, quand on est malade, on absorbe vaillamment le remède qui, si exécrable soit-il au goût, doit nous rendre la santé : le petit désagrément d'un moment est amplement compensé par le but poursuivi. Le téléphone lui aussi est malade, depuis longtemps : nous ne le savons que trop. En ce moment on lui applique un remède énergique : c'est la grande réforme dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs. Cette réforme ne s'opère pas sans difficulté ; la période transitoire a ses désagréments, nous l'avons déjà dit. Mais il faut bien en passer par là, pour avoir ensuite un système téléphonique qui nous donnera satisfaction.

Que se passe-t-il, en effet, en ce moment ?

On reconstruit tous les multiples de Paris pour y installer la batterie centrale, que notre Association a réclamée la première depuis longtemps, et qui seule pourra mettre fin à la crise actuelle. Or, pendant les travaux de réfection, il est bien évident que les multiples ne peuvent continuer à fonctionner, et qu'il faut raccorder *provisoirement* les abonnés à d'autres meubles.

Comme nous l'avons déjà expliqué, un multiple, qui avait été construit au quatrième étage de Gutenberg, et qui n'avait pas encore servi, a été sectionné et utilisé pour desservir les abonnés en attendant que s'opèrent les travaux d'installation de la Batterie Centrale. A Gutenberg, en ce moment, près de 5.000 abonnés des 200... et des 300... (environ la moitié) sont actuellement dans ce cas.

Ce meuble provisoire étant neuf, n'est pas mauvais. Mais comme il n'a pas encore fonctionné, il se produit au début des défauts de réglage dans les *relais* électriques qui servent à allumer ou à éteindre les lampes-signal : c'est l'histoire d'une pendule ou d'une montre neuve qui a besoin d'être réglée. D'où des appels de l'abonné qui ne sont pas entendus, parce que le contact ne s'est pas produit, — ou inversement des postes libres déclarés « pas libres » par l'opératrice, parce que le signal de fin de conversation n'a pas fonctionné. — Il suffit d'ailleurs d'une réparation très simple pour remettre tout au point.

Nous comprenons toutefois l'impatience des abonnés, qui n'ont pas été *prévenus officiellement* de cet état de choses. L'administration a eu le grand tort de ne pas les mettre au courant. Citons à ce propos la lettre d'un de nos adhérents, qui exprime bien l'état d'esprit général : M. Binet s'était plaint à nous de l'état de choses dont il souffrait ; après notre réponse, qui lui en expliquait la cause, il nous adressa ces justes réflexions :

« Paris, 22 juillet.

« Je viens vous remercier des explications contenues dans votre memorandum du 19 écoulé, et qui rendent encore moins compréhensibles le mutisme et l'inertie de l'Administration.

« Il était pourtant de toute convenance, dès ma première réclamation, il y a dix jours, de m'indiquer la cause supprimant toute communication, et sa durée probable :

je n'aurais

pu que m'en réjouir. Quand la Compagnie Edison supprime le courant de sa propre volonté, elle adresse un avis à chacun de ses clients : c'est un devoir. Un commerçant qui ferme de midi à 1 heure l'indique sur sa porte, sans pourtant être lié par un contrat avec sa clientèle. Bref, pour une fois que l'Administration avait une bonne nouvelle à apprendre à un abonné, elle s'est bien gardée de le faire !

« Par contre, si mon échéance tombe un dimanche ou un jour férié, comme cela vient d'arriver deux fois, je ne manque pas de recevoir une lettre recommandée, aussi vexatoire que ridicule, m'apprenant que l'Administration ignore ou méconnaît la loi, en me réclamant un paiement que je n'avais pas à faire à la date portée sur son relevé, mais seulement le lendemain.

« Nous devons être légion dans le même cas que moi, et, par ce temps de socialisme à outrance, vous devriez rappeler l'Administration à la pratique de cette doctrine à l'égard de ceux qui la paient, alors qu'elle a tout l'air de nous faire une charité en nous vendant très cher des communications impossibles ou défectueuses.

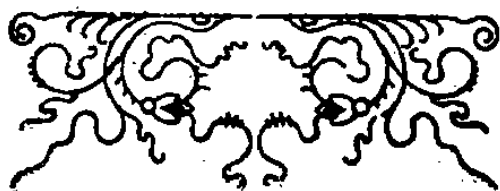
« En vous remerciant encore pour une obligeance que j'avais le droit de rencontrer ailleurs, je vous présente, etc...

« A. BINET, 2, rue Tailbout. »

Pour nous résumer, nous disons à nos abonnés, aux 200 et 300 en particulier : Réclamez ! Adressez-nous toutes vos réclamations. Nous nous emploierons pour faire exécuter de notre mieux, et au plus tôt, les réparations utiles. Mais prenez en patience votre mal, qui est un mal nécessaire, en attendant le mieux. Et surtout, n'oubliez pas que ce mieux, vous le devrez à notre Association, qui a obtenu la réforme à la suite de son énergique et persévérante campagne.

Une bonne nouvelle pour terminer. L'interurbain de Paris va être également compris dans le programme de réformes. Nous reviendrons sur cette importante question.

M^{re} MAURICE DE MONTEBELLO.



La Réorganisation

DES

SERVICES TÉLÉPHONQUES

Où faut-il s'adresser
quand on a une réclamation à faire ?

Nous avons parlé, dans le précédent *Bulletin*, de la réorganisation des services téléphoniques qui donnait désormais au téléphone une autonomie réelle.

Cette réorganisation a des conséquences importantes pour le public et pour les abonnés en particulier. Très souvent, on ne sait à qui s'adresser quand on a une réclamation à faire. Telles réclamations, adressées à l'hôtel des Postes, n'arrivent qu'après un long retard au service compétent. Il est de l'intérêt de chacun de savoir à quelle porte, suivant le cas, il doit frapper : de cette façon, il recevra satisfaction beaucoup plus vite.

Deux mots d'abord du télégraphe. Tous les services télégraphiques de Paris (techniques et d'exploitation) sont centralisés 103, rue de Grenelle. En cas de réclamation — pour Paris — s'adresser à M. Frouin, directeur-ingénieur en chef. Pour les départements, s'adresser à la direction départementale des postes et télégraphes.

En ce qui concerne le téléphone, c'est un peu plus compliqué. Néanmoins il n'y a pas à se tromper, avec un peu d'attention.

★

Pour Paris, tous les services téléphoniques — techniques et d'exploitation, urbains et interurbains — sont concentrés aujourd'hui, 20, rue Las Cases (sauf une exception que nous allons indiquer). C'est donc là que doivent parvenir toutes les réclamations.

La Direction des services téléphoniques de Paris, 20, rue Las Cases, est ainsi composée :

M. Bouchard, ingénieur en chef, chargé de la direction ;

M. Trouhet, sous-directeur, chargé spécialement de l'exploitation (et par conséquent des réclamations relatives au service) ;

M. Enain, ingénieur, chargé de l'installation des postes d'abonnés et des multiples des Bureaux centraux.

Un seul service reste, 103, rue de Grenelle : c'est celui qui concerne la construction des lignes d'abonnés, et qui a à sa tête M. Milon, ingénieur.

★

Pour la banlieue, qui comprend la Seine moins Paris, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, les services sont scindés.

Les services techniques sont centralisés, 55, avenue de Saxe, M. Lorain, directeur. L'abonné de Neuilly, de Versailles ou de Fontainebleau doit s'adresser à la Direction technique des services téléphoniques de banlieue s'il s'agit de la construction ou de l'entretien des lignes téléphoniques aériennes ou souterraines, ou de l'installation des postes d'abonnés.

Une fois que le poste fonctionne, si l'abonné a à se plaindre soit du service, soit du fonctionnement de l'appareil, il doit s'adresser au service d'exploitation, qui est confié, dans chaque département, à la direction départementale des postes et télégraphes, — c'est-à-dire, s'il habite la Seine hors Paris, à la direction de la rue du Louvre ; Seine-et-Oise, à Versailles ; Seine-et-Marne, à Melun.

★

Rappelons enfin que la réforme n'a porté que sur les services d'exécution et n'a pas touché à la Direction générale des services électriques, directeur M. Bordelongue, qui est un service central commandant toute la France, et qui n'intéresse pas directement le public.

Désormais, les abonnés sauront à qui s'adresser. Avis aux intéressés.

AVIS IMPORTANT. — *Tous ces renseignements, donnés, dans leur intérêt, à nos*

adhérents, nous ne pouvons que les engager vivement à avoir recours plus que jamais à notre intervention, toutes les fois qu'il s'agira de réclamations comportant une sanction efficace. Ils obtiendront ainsi satisfaction plus sûrement et plus vite, l'intervention de l'Association auprès de l'Administration étant la meilleure garantie d'une solution prompte et décisive.

Une Statistique Américaine

**Les moyennes des communications à New-York.
Heureux pays !**

Nous continuons à publier l'intéressante série de documents que M. de Douville-Maillefeu a recueillis en Amérique.

Nous donnons aujourd'hui le tableau des *tests* ou *essais* de la section métropolitaine de New-York (Compagnie téléphonique de New-York), pour le mois de février — service de jour et service de nuit. C'est un *document officiel*, qui a été communiqué à notre correspondant par l'ingénieur du service des communications de la Compagnie.

Ce tableau montre quelles sont les moyennes :

- 1° Pour la réponse à l'appel ;
- 2° Pour la mise en communication ;
- 3° Pour interrompre la communication ;

4° Et le chiffre de ces moyennes pour les bureaux de la Section Métropolitaine ainsi que pour ceux des sections de Melrose et de Tremont.

On voit par là avec quelle minutie tous les détails sont étudiés et notés par les Compagnies téléphoniques américaines et — grâce à ce système — à quels résultats merveilleux on est arrivé.

Nous signalons tout particulièrement ce tableau à l'Administration française, à laquelle un tel ensemble de documents sera certainement de la plus grande utilité.

FÉVRIER. -- Service des « Tests » du Jour

(SECTION MÉTROPOLITAINE)

BUREAU CENTRAL	Moyenne pour la réponse	Moyenne pr la mise en commu- nication	Moyenne pr inter- rompre la commun.	Réponse	Chiffres de mise en communication		Interrup- tion de la comm.	Opé- ration entière
					Locale	Auxil ^{re}		
Broad.	5.2	30.7	4.7	16	3	9	12	4
Rector.	4.6	34.0	4.7	10	9	10	12	9
Cortlandt	5.1	31.8	4.4	15	7	4	9	6
John	5.3	33.7	4.3	17	19	1	8	9
Franklin	4.4	34.2	3.7	7	20	6	5	7
Orchard.	5.7	41.0	4.6	19	8	19	11	19
Spring	6.1	35.5	5.6	20	16	10	18	17
Chelsea	4.9	31.6	4.7	13	1	5	12	5
Gramercy.	4.2	31.4	4.9	4	12	2	17	3
Madison Sq.	4.7	37.1	4.4	12	17	13	9	14
38th. St.	4.2	34.7	4.2	4	13	10	7	8
Bryant.	4.6	34.7	5.6	10	18	8	18	12
Columbus.	4.2	37.6	4.0	4	5	16	6	13
Plaza	4.4	39.3	3.4	7	14	17	3	16
79th. St	4.1	31.6	3.0	3	10	3	1	1
Riverside	4.5	43.1	4.7	9	11	20	12	20
Morningside.	5.5	35.0	6.9	18	4	14	20	18
Harlem.	5.0	30.9	3.5	14	2	6	4	2
Melrose.	3.2	37.2	3.1	1	15	15	2	11
Tremont.	3.7	38.4	4.8	2	6	18	16	15
Total des moyennes.	4.9	34.2	4.6					

Les chiffres pour les moyennes de temps sont en secondes.

FÉVRIER. -- Service des « Tests » de la Nuit.

(SECTION MÉTROPOLITAINE)

BUREAU CENTRAL	Moyenne pour la réponse	Moyenne pr la mise en commu- nication	Moyenne pr inter- rompre la commun.	Réponse	Chiffres de mise en communication		Interrup- tion de la comm.	Opé- ration entière
					Locale	Auxilre		
Broad.	3.9	46.1	5.7	8	1	14	17	14
Rector.	4.1	35.9	5.1	10	2	6	11	5
Cortlandt.	5.0	60.1	11.7	15	13	20	20	20
John	3.3	37.4	5.4	8	4	11	15	7
Franklin.	4.1	40.0	4.1	10	18	8	3	8
Orchard.	6.6	49.7	5.3	18	17	16	12	18
Spring	3.4	50.8	4.7	4	12	17	8	16
Chelsea	3.4	41.5	4.4	4	16	10	5	9
Gramercy.	3.8	34.6	4.5	7	15	4	7	4
Madison Sq.	3.9	44.2	4.7	8	5	15	8	12
38th. St	2.7	39.3	3.6	1	9	9	1	6
Bryant	3.5	41.0	5.3	6	7	13	12	10
Columbus.	4.6	42.9	5.4	13	11	12	15	13
Plaza	3.0	30.4	4.1	2	3	5	3	1
79th. St	8.2	38.3	5.3	20	20	2	12	11
Riverside.	4.1	48.1	7.7	10	14	18	19	17
Morningside.	4.8	52.5	4.4	14	10	19	5	19
Harlem	6.0	25.6	6.0	17	6	3	18	2
Melrose.	5.0	31.2	4.8	15	8	7	10	3
Tremont	8.1	45.0	3.8	19	19	1	2	15
Total des moyennes.	4.0	42.8	5.7					

Les chiffres pour les moyennes de temps sont en secondes.

Echos de partout

Un "Central" modèle.

Le bureau central téléphonique de Buffalo (dans l'Etat de New-York) paraît être l'un des mieux adaptés aux conceptions modernes et mérite à cet égard une brève description.

L'énergie électrique lui est fournie sous un potentiel de 220 volts, par une usine qu'actionne le Niagara ; cette tension est d'ailleurs ramenée à 30 volts par des transformateurs. En outre, une dynamo de secours, actionnée par un moteur à gaz et des accumulateurs d'une capacité de 800 ampères-heures, fourniraient le courant nécessaire au cas où la source normale viendrait à manquer.

Le « meuble » ou commutateur se compose de 56 tables occupées chacune par trois opératrices et permettant de desservir 18.000 abonnés.

Il paraît que le fonctionnement de ce bureau central donne généralement satisfaction aux intéressés.

*
* *

Pour rendre plus sensible le téléphone.

A l'Académie des Sciences, M. Violle a fait part de la nouvelle modification introduite par M. Abraham dans l'appareil téléphonique.

M. Abraham a réussi à rendre le téléphone encore plus sensible à l'oreille qu'il ne l'était jusqu'à présent, en intercalant tout simplement, entre la membrane téléphonique et la partie que l'on applique contre l'oreille, un petit cylindre de quelques centimètres cubes de capacité. Ce cylindre rend la membrane absolument indépendante des corps de l'appareil, et la limite de la sensibilité auditive est de beaucoup augmentée. C'est ainsi qu'une variation minime de pression de l'ordre d'un dix millionième de millimètre de mercure suffit pour être perçue par l'oreille.

*
* *

Une sinécure.

Au cours de la randonnée Paris-Pékin, les concurrents ont envoyé au *Matin* un télégramme daté de Pongkong.

Ce poste, occupé par un télégraphiste chinois est ouvert depuis sept ans.

C'est le premier télégramme qu'il envoie.

La voilà bien la sinécure rêvée !

*
* *

Chinoiserie postale.

Incroyable, mais authentique !

Un jeune homme se présente au guichet avec une carte postale neuve, déclare qu'il s'est trompé et désirerait qu'on la remplaçât par un timbre de même valeur.

On lui répond que sa carte est neuve, et qu'on ne la pourrait échanger que si elle était hors d'usage.

Le jeune homme prend une plume sur la table voisine, fait un pâté, écrit un mot, le rature, — puis rend la carte à l'employé qui, imperturbable, lui donne un timbre de dix centimes...

Après celle-là !...

*
* *

Ce qu'on en pense en Angleterre.

Une jolie phrase du *post-master general* :

Inaugurant à Newcastle un nouvel hôtel des postes, M. Buxton, postmaster général, a plaisamment loué son collègue français d'être parvenu à supprimer pour les oreilles de ses abonnés la stridence des sonnettes téléphoniques :

« Nous nous efforcerons, a-t-il dit, de répondre aux vœux du public en abaissant le prix du téléphone, et en organisant le service d'une façon plus efficace qu'à Paris. *Dans cette ville, quand on veut sonner un ami, le mieux, paraît-il, pour savoir s'il est chez lui, est de dépêcher en cab un commissionnaire.* »

Aux abonnés parisiens de dire si M. Buxton a exagéré !

*
* *

Petite statistique.

D'après la statistique internationale, il y avait voilà deux ans, un abonné au téléphone sur 109 habitants en Allemagne, et un sur 364 habitants en France.

Si les prévisions du budget des téléphones se réalisent, il y aura en Suisse, au 1^{er} janvier prochain, un abonné sur 54 habitants ; à la fin de 1905, on comptait un abonné sur 60 habitants. Il y a même, à Genève, un abonné sur 21 habitants, et un sur 25 à Zurich.

La Suisse se rapproche rapidement, sous ce point de vue, des pays scandinaves, qui occupaient, en 1904, le premier rang en Europe, avec un abonné sur 50 habitants en Danemark et en Norvège, et un sur 45 en Suède.

La France est, à ce point de vue, très en retard. Le téléphone n'est pas très en faveur, chez nous, et pour cause !

*
* *

Le téléphone dans les trains.

Jusqu'ici, les essais pour téléphoner des trains en marche n'avaient guère donné de résultats bien appréciables. Aujourd'hui, on apprend que le docteur A.-E. Jones, de Louisville (Kentucky), a inventé un moyen qui permet de téléphoner des trains en marche dont la vitesse n'excède pas 36 kilomètres à l'heure.

Le train est muni d'un trolley avec les fils électriques fixés le long des rails. Ce moyen, qui est impraticable sur les longues distances, a donné des résultats très encourageants sur des distances n'excédant pas 80 kilomètres.

*
* *

Téléphone et ventriloquie.

Il n'y avait autrefois que les êtres exceptionnellement bien doués qui pussent parler du ventre — d'où leur nom de ventriloques. Tout le monde peut en faire autant aujourd'hui avec le téléphone.

Prenez le transmetteur et, au lieu de le tenir devant votre bouche quand vous téléphonez, appliquez-vous le fermement sur le ventre et parlez comme à l'ordinaire : votre interlocuteur, à l'autre extrémité de la ligne, entendra mieux encore que si le transmetteur était appliqué à vos lèvres.

Cette nouvelle — et originale manière de téléphoner, vient, paraît-il, d'être très sérieusement mise à l'étude au *Board of Trade* de Montréal. On éviterait de cette façon les dangers d'infection que l'on court en aspirant les microbes qui se dégagent de l'haleine de ceux qui nous précèdent à l'appareil.

Le Téléphone en Allemagne

La réfection du système téléphonique de la ville de Berlin.

Le réseau téléphonique de la ville de Berlin subit actuellement une complète métamorphose ; le réseau entier, lignes locales suburbaines et auxiliaires, est en reconstruction. Jusqu'ici tous les Bureaux centraux travaillaient avec un système différent ; il y en avait qui se servaient de cordons simples, d'autres de cordons doubles ; quelques-uns avaient des lampes-signal, d'autres le petit volet-indicateur ; il y avait des B.C. ayant

un circuit terrestre, d'autres établis sur le principe du circuit métallique ; dans un district on avait depuis quelque temps déjà introduit le système de la Batterie Centrale, mais dans d'autres le système des piles primaires existait encore. Ces différents systèmes exigeaient naturellement une différente manipulation des appareils aussi bien aux bureaux centraux qu'aux postes d'abonnés ; et de toutes ces différences surgissaient d'innombrables variations dans les communications entre les bureaux centraux. Ce qui causait un mécontentement général. Prenons pour exemple des désagréments causés par ces différences de système, les cas :

1° D'une fin de communication. Avant de savoir si, la conversation étant terminée, elle pouvait interrompre la communication, l'opératrice était d'abord obligée de se rappeler si le poste de départ et le poste de réception étaient établis sur des systèmes différents ou non, afin de pouvoir manœuvrer les appareils de façon adéquate, et ce travail de mémoire ajoutait énormément à son travail ;

2° D'un abonné ayant un poste système Batterie Centrale à qui il était impossible de communiquer avec un abonné ayant un poste système magnéto-électrique ou piles primaires ;

3° De l'abonné relié à un bureau à Batterie Centrale à qui il était impossible de communiquer avec un abonné relié à un bureau se servant encore du petit volet-indicateur.

Il est donc évident que ces différences de systèmes forçaient les opératrices à surveiller beaucoup plus étroitement certaines communications que d'autres.

Il faut aussi se rappeler qu'à Berlin avec le système que l'on remplace actuellement, l'abonné appartenant à un Bureau Central et désirant communiquer avec un abonné appartenant à un autre bureau central était obligé de demander la communication avec le bureau central, puis de demander l'abonné avec lequel il désirait communiquer et enfin quand la communication était ouverte, de sonner lui-même ledit abonné.

La diversité de ces différentes méthodes créait naturellement une grande confusion et avait une influence visible sur l'efficacité du service.

Le « *Zeitschrift für Post und Telegraphie* » (le Journal des Postes et Télégraphes) décrit dans le paragraphe suivant l'évolution qu'a subie l'art de la téléphonie pendant ces dernières années — (c'est là un sujet dont les ingénieurs téléphoniques anglais sont très au courant) — et donne une brève description des additions, améliorations, reconstructions et réédifications faites successivement au réseau, au fur et à mesure des inventions, les sacrifices d'argent, et finalement le résultat obtenu, un système ne possédant aucune

uniformité et exigeant une complète rénovation.

« ... On trouve la cause de cette multiformité
« du système téléphonique de la ville de Berlin,
« dans le développement rapide et général de la
« téléphonie et l'application pratique des diffé-
« rentes phases de ce développement au réseau.
« Dans son désir de toujours perfectionner et de
« munir les réseaux d'appareils toujours plus
« parfaits, l'Administration allemande utilisa tou-
« tes les occasions possibles pour améliorer et
« agrandir ses réseaux téléphoniques. Ces occa-
« sions se présentaient quand, par exemple, le
« commutateur multiple d'un réseau usé par un
« long service devait être remplacé, ou quand sa
« capacité n'étant plus suffisante, il fallait le rem-
« placer par un multiple de dimension supé-
« rieure. Puis la question se posait alors : — sur
« une surface téléphonique aussi étendue que
« celle de la ville de Berlin qui possède plusieurs
« bureaux centraux, et dont un seulement avait
« besoin d'être remplacé, fallait-il, par égard
« pour l'uniformité du réseau, également rempla-
« cer tous les autres B. C. ?

« A cette question il y a plusieurs réponses :

« 1° Refaire le réseau en entier aurait exigé de
« trop grands sacrifices d'argent ;

« 2° Le réseau aurait été pendant bien des
« années, exclu de toute participation aux pro-
« grès techniques et aux nouvelles inventions de
« la téléphonie, ou l'Administration se serait vue
« de nouveau obligée de remplacer tout le réseau
« avant de pouvoir adopter quelques-unes des
« nouvelles améliorations ;

« 3° Ce remaniement de tout le réseau aurait
« entraîné un état permanent de travaux et de
« reconstructions, dont le coût aurait atteint des
« sommes démesurées, et l'uniformité du réseau
« n'aurait été obtenue qu'aux prix de longues et
« fréquentes périodes d'un service forcément très
« dérangé. Ce n'est pas comme si l'Administra-
« tion avait pu, avec quelque raison, se dire :
« Nous avons maintenant et pour de longues
« années un système téléphonique qu'on ne peut
« surpasser et les ennuis que nous ont donnés les
« travaux de construction vont être suivis par des
« années, peut-être même par des siècles de
« repos. L'état de la téléphonie ne permettait
« pas un tel raisonnement ; de la chaudière télé-
« phonique qui bouillonnait et fermentait encore,
« s'élevait tantôt un genre d'amélioration, tantôt
« un autre ; et dans la pratique les ingénieurs
« téléphoniques n'avaient pas non plus une pré-
« férence marquée pour un genre de multiple
« plutôt que pour un autre, et n'étaient pas encore
« fixés sur ce qui représente en téléphonie le sys-
« tème idéal.

« Il ne restait donc à l'Administration qu'à sui-
« vre les progrès réalisés en téléphonie et, au fur

« et à mesure des nécessités du réseau, de rem-
« placer les appareils usés et d'équiper les nou-
« veaux bureaux centraux, avec le matériel le
« plus perfectionné possible, et d'écarter l'idée
« d'un réseau absolument uniforme. Voilà la
« raison pour laquelle le réseau téléphonique de
« la ville de Berlin se trouva avoir plusieurs B.
« C. établis sur des systèmes différents. Mais en
« vue de l'avenir et du développement futur du
« réseau il fallut enfin décider entre l'ancien et le
« nouveau système, très distinct l'un de l'autre :
« d'un côté on criait « sauvé » en conservant et
« perfectionnant la méthode actuelle des appels
« et signaux électro-magnétiques : de l'autre côté
« on criait également « sauvé » par l'adoption du
« nouveau système des lampes-signal.

« La victoire resta au nouveau système. Il est
« vrai que l'introduction des lampes-signal a
« révolutionné la pratique téléphonique aussi bien
« que le service téléphonique. Ces petites lampes-
« signal électriques, s'allumant et s'éteignant
« automatiquement, remplacent complètement et
« victorieusement tous les signaux téléphoniques,
« volets-indicateurs, signaux à déclenchement,
« galvanoscopes, et les autres signaux existant
« avant son invention. Son adoption a créé des
« possibilités dont on n'avait jusqu'alors nulle
« idée. N'ayant aucune partie mobile, elles pos-
« sèdent aussi le très grand avantage de pouvoir
« se placer dans n'importe quelle position, ver-
« ticale, horizontale ou inclinée. De plus elles
« permettent de placer les cordes des fiches immé-
« diatement au-dessus des jacks ce qui évite à
« l'opératrice de perdre du temps à chercher lors
« des appels, le jack correspondant à la fiche et
« accélère ainsi considérablement le service. »

Le « Zeitschrift » donne une description d'un
B. C. muni des lampes-signal, dont nos lecteurs
connaissent bien la manœuvre.

Le premier multiple animé des lampes-signal
fut essayé dans l'Amérique du Nord d'où nous
vient cette belle invention. Puis les villes d'Eu-
rope suivirent. Vienne d'abord, avec deux réseaux
de 12.000 lignes chacun (1).

Actuellement, le système de la Batterie Cen-
trale a été adopté dans presque tous les pays civi-
lisés, et il ne paraît pas probable que pour les
grands réseaux il en existe jamais de meilleur.

L'Administration des télégraphes allemands a
l'intention d'équiper tous les bureaux, grands et
moyens, de son réseau, avec le système de la Bat-
terie Centrale. Ces travaux de reconstruction ont
commencé à Berlin, il y a déjà quelques années,

(1) A Vienne, les multiples ne sont pas à Batterie Centrale,
mais magneto-électriques à lampes-signal. Les premiers
systèmes de multiples à Batterie Centrale furent installés en
Europe par la National Telephone Co en 1899.

et bien qu'ils soient très activement poussés, ne pourront être terminés avant deux ans. Le travail se prolongera ainsi pendant plusieurs années, d'abord parce qu'il est nécessaire de répartir les énormes dépenses entre plusieurs années, et ensuite parce que, n'étant pas limité à renouveler seulement les Bureaux Centraux, mais renouvelant également toutes les lignes du réseau, les lignes simples employées jusqu'ici devant être converties en circuits métalliques, ce qui n'est possible qu'en faisant du tout un réseau souterrain — le travail est si vaste qu'il serait presque impossible de le terminer plus rapidement.

Les bureaux centraux n^{os} I, II, III et IV ont chacun une capacité de 20.000 lignes, le n^o VI de 14.000 lignes et le n^o VII de 25.000 lignes, ce qui fait une capacité totale de 119.000 lignes d'abonnés. Actuellement, à Berlin, le nombre des lignes d'abonnés est, en chiffres ronds, de 50.000, des lignes auxiliaires (toujours en chiffres ronds), de 29.000, ce qui donne donc pour les lignes auxiliaires un pourcentage d'environ 58 %. On peut donc estimer, d'après ces chiffres, que le nouveau réseau téléphonique de la ville de Berlin aura une capacité permettant environ 188.000 postes d'abonnés.

Le premier bureau à Batterie Centrale complète fut celui de Charlottenburg, ouvert le 19 juin 1906, puis le bureau VI (Körner-Strasse) fut ouvert, et quelques semaines plus tard, le bureau VII et le bureau auxiliaire se trouvèrent également prêts. Les bureaux I, II, III et IV sont encore en construction. On ne pourra réaliser tous les avantages du nouveau système que quand les travaux de reconstruction seront terminés. Les principaux de ces avantages sont : un service exempt des défauts venant du dehors, une netteté exceptionnelle des communications, et les fautes d'appareils et de lignes réduites à une fraction de ce qu'elles sont actuellement.

*
* *

LE NOUVEAU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE de la ville de Hambourg.

Voici un projet de description du nouveau bâtiment téléphonique de la ville de Hambourg et du matériel perfectionné que l'on propose d'y établir : nous devons cette description à la courtoisie de notre distingué confrère, M. E. Feyera-bend, qui appartient au service des ingénieurs des postes impériales allemandes.

Les proportions et les chiffres du nouveau réseau sont d'une conception grandiose et vraiment impériale.

Le bâtiment mesure environ 450 pieds (138^m 60) de long et aura une chambre-multiple de 440

pieds (135^m 12) de long sur 66 pieds (21^m 48) de large, ce qui représente approximativement les dimensions du pont d'un cuirassé de 1^{re} classe.

Le réseau est équipé en vue de son développement futur — sa capacité définitive sera de 80.000 lignes d'abonnés et de 1.000 lignes de longues distances — l'intention de l'Administration allemande étant que cet unique bâtiment — gigantesque il est vrai — desserve toute la surface téléphonique de la ville de Hambourg et de ses environs. Le système que l'on propose d'adopter est celui connu sous le nom « d'appels centralisés ». Chaque appel est traité par trois opératrices. Une opératrice-distributrice qui travaille à une table équipée seulement avec les lampes correspondant aux lignes, les jacks et les cordes simples des jonctions, fiche la ligne qui appelle et la transmet à une opératrice-répondante — l'opératrice-répondante prend le numéro de la communication demandée et le transmet à l'opératrice qui travaille exactement à la division du multiple désignée par l'abonné, et cette troisième opératrice répond alors à l'abonné et le met en communication avec le numéro demandé.

Hambourg est le Liverpool de l'Allemagne et son Birkenhead est Altona de l'autre côté de l'Elbe. Sa population est d'environ 1.000.000 d'habitants, et sa surface kilométrique a un rayon de 9 kilomètres et couvre une superficie de 1.000 milles (environ 2.588 kilomètres). Cette surface est naturellement sillonnée en maint endroit par des cours d'eau. Le projet de l'Administration allemande de desservir une surface aussi étendue et aussi accidentée avec un seul bâtiment téléphonique est nouveau et audacieux. Tout en admirant la belle expérience téléphonique qu'entreprend actuellement l'Administration allemande à Hambourg, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'une expérience de ce genre est plutôt le fait d'une Administration impériale que celui d'une administration commerciale. Les Administrations impériales ont des ressources illimitées, et ne sont pas dans la dure nécessité de gagner de l'argent et de payer des dividendes. Mais la compagnie commerciale qui, elle, est forcée, pour vivre, de faire des bénéfices et de payer ses dividendes, demande à savoir aussi exactement que possible quels seront les résultats d'un projet, très coûteux, et en opposition avec toutes les expériences précédentes, avant de s'y embarquer.

(Traduit du *National Telephone Journal*).



A travers la Presse

Une interview de M. Simyan sur la réforme téléphonique. — La lettre à deux sous. — Un bureau de poste dangereux. — Chinoiseries postales.

D'une intéressante interview de M. Simyan parue dans l'*Aurore*, nous extrayons les déclarations suivantes :

Les prix de l'abonnement au téléphone sont trop élevés. Je ne parle pas de l'abonné, café ou cercle, qui s'en sert à chaque instant, mais de celui qui en use peu.

Ce que réclame le public, les chambres de commerce, ce que nous voulons donner nous-mêmes, c'est l'abonnement forfaitaire et la conversation taxée.

Dans mon esprit, le prix de l'abonnement ne devrait pas dépasser 125 à 150 francs. Question de détail sur laquelle on se mettra d'accord.

La question importante consiste donc à se préparer en vue de la diminution des tarifs. D'ici là, il faut que nous ayons installé de nouveaux bureaux centraux, des multiples et établi les lignes d'abonnés.

De là, le projet que je vais soumettre au Parlement et qui envisage les dépenses nécessaires pour la commande des multiples, l'achat des terrains, la construction de 6 à 8 bureaux centraux.

Les crédits obtenus, nous nous mettrons à l'ouvrage et, d'ici deux ou trois ans, la diminution des tarifs pourra être réalisée alors dans de bonnes conditions.

La province n'est pas oubliée dans mon projet. Pour elle aussi bien que pour Paris, les tarifs sont beaucoup trop élevés et les communications beaucoup trop difficiles à obtenir.

L'extension des réseaux téléphoniques interurbains s'impose. Elle s'impose d'autant plus que les départements ont créé des petits réseaux intérieurs reliant le chef-lieu aux communes et que, de ce fait, l'encombrement des lignes est devenu considérable.

Je voudrais donc créer un grand nombre de lignes interurbaines et aussi de circuits intérieurs.

Or, jusqu'ici, les lignes intérieures étaient établies par nous avec les fonds que nous avançaient les conseils généraux, les communes et les chambres de commerce des départements intéressés.

Ces prêts nous étaient consentis sans intérêts, nous les remboursions avec les recettes provenant de l'exploitation des lignes et nous supportons les frais d'exploitation.

Seulement, avec un tel système, nous ne trouvons de l'argent que pour établir des communications intérieures, nous n'en trouvons pas pour les communications interurbaines. Pour obvier à cet inconvénient, je propose de servir aux prêteurs un intérêt convenable.

Par ce moyen, nous continuerons à être rensei-

gnés exactement sur les besoins des départements. Il est clair qu'une commune avancera des fonds dans les seuls cas où une ligne lui sera nécessaire.

*
* *

Du *Temps* cette intéressante statistique :

L'*Officiel* publie un rapport des ministres des finances et des postes sur les résultats de la réduction à 10 centimes du port des lettres pendant la période du 16 avril au 31 décembre 1906.

Pendant cette période, la circulation des lettres fermées s'est accrue de 113.192.524 unités, soit de 17 pour 100 ; et malgré cette augmentation, le déficit sur la taxe des lettres a été de 22.286.409 fr. 20.

Comme, d'autre part, les produits de la taxe des correspondances postales autres que les lettres fermées ont donné, pendant cette même période, une plus-value de 8.067.908 fr. 58, les auteurs du rapport estiment que, en trois ans, c'est-à-dire dès 1908, on retrouvera les chiffres des recettes postales totales de 1905. Au contraire, si on s'en tient aux seules lettres fermées, les produits de 1905 seront retrouvés seulement dans un délai de six à sept ans.

En réalité, la « réforme postale » a coûté beaucoup plus qu'il ne semble résulter des chiffres précédents.

Il n'y a pas eu, en effet, seulement diminution de recettes ; il y a eu aussi augmentation de dépenses provenant de l'accroissement de la circulation des lettres fermées.

Pour assurer le relevage des lettres, leur tri, leur acheminement, leur distribution, des renforts de personnel ont été nécessaires dans les bureaux sédentaires, dans les bureaux-gares et dans le service ambulant. Les traitements, indemnités et autres dépenses de personnel se sont élevés, pour les 2.652 emplois créés, à 3.691.928 francs.

D'autre part, les dépenses en matériel pour la fabrication d'un plus grand nombre de timbres-poste (consommation de matières premières, achats et frais d'entretien de machines), pour l'agrandissement de l'atelier des timbres-poste, des bureaux de poste, ont atteint le chiffre total de 666.678 fr.

De sorte que les dépenses engagées en 1906 pour l'application de la réforme ont été de 4.358.600 fr.

L'institution de la lettre à deux sous a donc coûté au Trésor pour la période du 16 avril au 31 décembre 1906 :

Diminution de recettes.....Fr.	22.286.400
Dépenses supplémentaires	4.358.600

Soit un déficit de.....Fr. 26.645.000

Vraiment, la situation financière du pays ne permettait pas le luxe d'une « réforme » aussi onéreuse.

*
* *

Du *Journal des Postes* :

Le bureau de poste de la rue Legendre, à Paris, ne doit pas être une merveille d'hygiène, puisqu'un

comité s'est organisé dans ce quartier pour travailler à sa désinfection.

« Un danger public ». C'est sous ce titre que ce comité épurateur a fait placarder l'affiche suivante:

« L'insalubrité du bureau de la rue Legendre est telle que la santé des employés qui l'occupent est gravement atteinte, et, par suite, la sécurité du public compromise.

« *La tuberculose y règne à l'état endémique.*

« Nous serions injustes, si nous ne faisons connaître les mesures prises par l'administration des Postes pour protéger le public contre la contamination tuberculeuse.

« A un employé atteint du terrible mal, elle prescrit l'usage... *d'un crachoir de poche !* »

Exquise, en vérité, cette trouvaille du crachoir administratif ! Si l'on ne trouve pas mieux dans les bureaux de M. Simyan pour désinfecter celui de la rue Legendre, les défenseurs de l'hygiène publique de ce quartier de Paris reviendront à la charge. Nous les soutiendrons.

*
* *

Chinoiseries postales.

Le *Petit Journal* a publié une liste très curieuse de chinoiseries et d'incohérences postales et télégraphiques. Nous extrayons les plus caractéristiques. Quelques-unes sont déjà connues de nos lecteurs.

L'instruction générale des postes (art. 885) prescrit d'envoyer au rebut les lettres portant à l'extérieur des suscriptions injurieuses ou des menaces. D'autre part, elle recommande d'ignorer ces injures ou menaces lorsqu'elles figurent au verso des cartes postales affranchies à 10 centimes, parce que les employés ne doivent pas lire les cartes ainsi affranchies.

Entendu ! Mais cet article, qui reflète des sentiments de si haute discrétion, n'est qu'un sot article. Comment admettre que l'administration, qui arrête une lettre dont l'enveloppe porte un mot injurieux, laisse passer, à l'égal des plus délicieuses correspondances, une carte postale qui en sera couverte !...

*

Autre incohérence encore. Une circulaire du 29 mai 1906 défendait aux receveurs des postes de laisser afficher, dans les salles d'attente de leurs bureaux, des affiches étrangères au service. L'administration des postes n'affirme pas, en effet, ses salles pour l'affichage public — ce en quoi elle a peut-être tort, car les murailles des bureaux de poste sembleraient moins sales. La recommandation pouvait donc se faire.

Trois mois après, en août, un inspecteur visite la banlieue parisienne. Dans un bureau, que nous ne nommerons pas, une receveuse intelligente avait affiché quelques « Avis » utiles au public, comme la liste des pièces nécessaires pour toucher les mandats, la manière de cacheter les lettres chargées, et dix autres. L'inspecteur voit cela, se met en colère et arrache le tout d'une main furibonde. Pourquoi, comme le gendarme, l'inspecteur fut-il sans pitié ?...

*

Vous avez à envoyer 55 francs par mandat-poste. Cela vous coûtera 50 centimes. Pourtant, si vous faites établir deux mandats, un de 50 francs et un autre de 5 francs, le montant des frais, pour vos 55 francs, ne sera plus que de 30 centimes !

On peut faire la même constatation pour d'autres sommes :

Mandats de	Droit réglementaire	En deux mandats	Coût
65 »	0 50	50 + 15	0 40
105 »	0 75	100 + 5	0 55
305 »	1 »	300 + 5	0 80
505 »	1 25	500 + 5	1 05

Certaines maisons de commerce connaissent le stratagème et en usent. N'est-il pas extraordinaire que pour payer moins cher à la poste il suffise de donner à ses employés le double de besogne ?

*

Pour nos télégrammes, les mots composés, les locutions prépositives, adverbiales et autres, les expressions géographiques, sont taxés à raison de 5 centimes la série de ces mots. Les hésitations sont nombreuses, cependant, de la part de messieurs les télégraphistes. Il serait injuste de les leur reprocher toutes.

Prenons les exemples mêmes de l'*Instruction 500-35* : Hôtel Pas-de-Calais compte pour deux mots ; Château Four-à-Chaux compte pour deux mots. Pas-de-Calais et Four-à-Chaux sont des expressions géographiques. Bien. D'autre part, il est dit que Hôtel Croix-d'Or et Usine Saint-Martin doivent compter, le premier pour quatre mots, le second pour trois. Croix-d'Or et Saint-Martin ne seraient donc pas des expressions géographiques. Vraiment ? Ne peut-il donc exister un lieu dit la Croix-d'Or, comme il en est un du nom de Four-à-Chaux ? Et Saint-Martin, n'est-ce pas le nom de plus de cent cinquante communes en France ?

Passons. 5 bis, numéro de rue, est compté un mot ; lorsque le même 5 bis figure, non dans l'adresse de votre télégramme, mais dans le texte, il est compté deux mots. Comprenne qui pourra !...

En voici une dernière. Vous avez à commander un coffre de 3 mètres de longueur sur 2 de largeur et 1 de profondeur. Vous télégraphiez à un fournisseur : « Expédiez-moi coffre 3×2×1. » On vous dit, au télégraphe, que le signe × n'existe pas sur les appareils de l'administration, et vous voilà perplexe.

Ça ne fait rien, ajoute le subordonné de M. Simyan, le cas est prévu par nos instructions, je vais arranger l'affaire. Vaguement inquiet, mais confiant, vous acquittez pour la formule « 3×2×1 », la taxe de 35 centimes au lieu de 5, comme le prévoyait pour vous l'article 88, et votre correspondant reçoit ce télégramme ridicule : « Expédiez-moi coffre 3 multiplié par 2 multiplié par 1. »

Voilà. Votre correspondant aura tout de même compris, parce que, avant tout, il est commerçant, et il se sera fait une pinte de bon sang.

L'Administration, elle, ne comprendra jamais...

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille pour les vacances.

Il est délivré, depuis le 1^{er} juillet jusqu'au 1^{er} octobre, aux familles d'au moins trois personnes, au départ de toute gare du réseau pour toute autre gare du réseau distante l'une de l'autre d'au moins 125 kilomètres, des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables indistinctement jusqu'au 1^{er} novembre (nuit du 1^{er} au 2 novembre).

Pour les trois premières personnes : prix des billets d'aller et retour ordinaires ; pour la quatrième personne et suivantes, réduction variant de 50 à 75 %, avec faculté pour les membres de la famille au-dessus de trois personnes d'effectuer isolément leur voyage d'aller et retour.

En outre, il peut être délivré au chef de famille en même temps que son billet, une carte d'identité lui permettant de voyager isolément à demi-tarif entre le lieu de départ et le lieu de villégiature.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux gares et bureaux succursales de la Compagnie.

Relations rapides entre Paris et Luchon.

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, met en marche à l'aller, du 11 juillet au 22 septembre inclus ; au retour, du 12 juillet au 23 septembre inclus, un train rapide composé de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, partant de Paris-quai d'Orsay à 7 h. du soir ; de Paris-Austerlitz à 7 h. 9, et arrivant à Luchon à 8 h. 59 du matin.

Wagon-restaurant au départ de Paris.

Pour le retour, ce train part de Luchon à 8 h. 45 du soir et arrive à Paris-Austerlitz à 10 h. 32 du matin, et à Paris-quai d'Orsay à 10 h. 41.

Il est attelé à ces trains un sleeping-car de la Compagnie des Wagons-Lits.

Auvergne.

(Stations thermales de La Bourboule, Le Mont-Dore, etc.)

A l'occasion de la saison thermale de 1907, la Compagnie d'Orléans a organisé, à partir du 8 juin, un double service direct de jour et de nuit, entre Paris, La Bourboule, Le Mont-Dore, Nérès-les-Bains et Evaux-les-Bains.

Voitures de toutes classes, lits-toilette, wagon-restaurant.

Les voyageurs peuvent utiliser les combinaisons de billets suivantes :

Billets d'aller et retour collectifs de famille pour les stations thermales délivrés du 15 mai au 1^{er} octobre inclus, valables deux mois, avec faculté de prolongation, réduction variant de 20 à 50 % selon le nombre de personnes.

Billets d'aller et retour collectifs de famille pour les grandes vacances délivrés à partir du 1^{er} juillet, jusqu'au 1^{er} octobre inclus, avec validité sans supplément jusqu'au 1^{er} novembre inclus.

Réduction des aller et retour ordinaires pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième, et de 75 % pour la cinquième et les suivantes, sans que toutefois la réduction par personne puisse excéder 50 %.

Billets d'aller et retour individuels, valables 10 jours, avec faculté de prolongation, réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes (à titre d'essai et pour les stations de La Bourboule,

du Mont-Dore et de Cransac seulement); cette catégorie de billets sera délivrée du 15 août au 30 septembre 1907 avec une durée de validité de 21 jours (sans prolongation).

Billets d'excursion, à itinéraire fixe (3 itinéraires) permettant de visiter les points les plus intéressants de l'Auvergne et du Limousin, valables 30 jours, avec faculté de prolongation.

Cartes d'excursion individuelles et de famille, à prix réduits, valables un mois, avec faculté de prolongation, donnant en outre du trajet d'aller et retour depuis le point de départ du voyageur, la faculté de circuler à volonté dans l'une des deux zones suivantes :

1^{re} zone. — De Clermont-Ferrand à Eygurande, de Laqueuille au Mont-Dore, d'Eygurande à Aurillac et à Neussargues.

2^e zone. — De Saint-Denis-près-Martel à Arvant, de Viescamp-sous-Jallès à Figeac, de Neussargues à Millau, de Mende au Monastier, de Séverac-le-Château à Rodez, de Rodez à Saint-Denis-près-Martel.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le Livret-Guide de la Compagnie.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE PARIS aux points-frontière suisses

délivrés conjointement avec des Cartes d'abonnement généraux suisses

La gare de Paris délivre des billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classes, valables 48 jours, pour Genève, les Verrières-frontière, Vallorbe-frontière et Villers-frontière (sans réciprocité).

Ces billets qui sont émis au prix de 87 fr. en 1^{re} classe et de 64 fr. en 2^e classe, comportent la faculté d'aller de Paris en Suisse par l'un quelconque des points-frontière ci-dessus dénommés et de revenir soit à Paris P.-L.-M. par l'un quelconque de ces points, soit à Paris-Est par Delle-frontière ou par Bâle-Petit-Croix. Ils sont délivrés exclusivement aux voyageurs qui prennent, en même temps, une carte d'abonnement suisse de 15, 30 ou 45 jours, valable sur les principaux chemins de fer et lignes de navigation suisses.

Les prix des abonnements généraux suisses sont les suivants :

Abonnement de 15 jours : 1^{re} classe, 80 fr. ; 2^e classe, 55 fr. ; 3^e classe, 46 fr.

Abonnement de 30 jours : 1^{re} classe, 120 fr. ; 2^e classe, 85 fr. ; 3^e classe, 60 fr.

Abonnement de 45 jours : 1^{re} classe, 160 fr. ; 2^e classe, 110 fr. ; 3^e classe, 80 fr.

En outre des prix ci-dessus, il doit être versé un dépôt de garantie de 5 fr. qui est remboursé au moment de la restitution de la carte.

Pour plus de détails, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. en vente sur le réseau au prix de 0 fr. 50.

CARTES D'EXCURSIONS individuelles ou de Famille dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.

Ces cartes sont délivrées, du 15 juin au 15 septembre, au départ de toutes les gares du réseau P.-L.-M. ; elles donnent droit à la libre circulation, pendant 15 jours ou 30 jours, dans certaines zones du réseau P.-L.-M. telles que le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne, etc...

Pour plus de détails, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. qui est mis en vente, au prix de 0 fr. 50 dans les gares, bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie ou envoyé contre 0 fr. 70 en timbres-poste adressés au Service de l'Exploitation P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris.

REMISES A NOS ADHERENTS

Accessoires de cotillon

C. Lafon (Au Cotillon universel), 120, r. Amélot, tél. 263-26. — Rem. 10 %.

Accessoires de pharmacie.

V. Boulemps, 20, r. des Francs-Bourgeois, tél. 266-15.

Agences commerciales

R. de Beaulincourt (Excel Trading Office), 54, rue de Bondy, tél. 434-55.

— Remise sur les achats faits par son entremise.

Apéritifs sans alcool

Ferments apéritifs, 2, rue des Fossés-Saint-Bernard. Tél. 824-00. — Remise.

Appareils de désinfection

Guasco, 183, rue de Javel. Téléph. 730-16. Remise.

Appareils d'éclairage et chauffage

A. Grenier, 15, faubourg Montmartre, tél. 250-23. — Remise importante.

Appartements à louer

Mme Bourgeois, grands appartements meublés, 52, rue François I^{er} (Champs-Élysées), tél. 675-86.

Arquebusiers

L. Chobert, 16, rue Lafayette, tél. 140-54. — 10 % sur la plupart des articles.

Articles de pêche

J.-B. Charbonnier, A l'Ancre d'Or, 32, rue Turbigo, tél. 119-56. — 10 %.

Assainissement des appartements

Brâleur Guasco, pour ôter mauvaises odeurs et contre maladies contagieuses. 183, rue de Javel. Téléph. 730-16. Voir aussi Désinfection. — Remise.

Automobiles et vélocipèdes

G. Coulon, 86, rue Chevallier (Levallois-Perret). Pièces détachées pour la vélocipédie, machines complètes. — 5 %.

Agence parisienne de la marque Coltereau, 6, rue Poisson, tél. 553-55. — 15 % sur cycles.

Kléber-Forrest, 6, rue Poisson, cycles Saving, machines à coudre, tél. 586-92. — 10 %.

R. Dumoulin, 18, rue de Normandie (Asnières). Tél. 263. — Huiles et graisses spéciales pour automobiles. — 10 %.

Garage Malakoff, 69, avenue Malakoff, tél. 675-74. — 10 % sur réparations d'automobiles.

Jules Lamy, 93, rue Saint-Sauveur, tél. 923-05. Fabrique de tri-porteurs cycles et automobiles. Remise.

Bandages, Bas varices, Ceintures

Marie frères, 108, rue de Rivoli, tél. 214-18. — 20 % sur tous articles.

J. Lagny, fabricant breveté S. G. D. G., 26, avenue de Neuilly (Neuilly-Paris), tél. 552-22. — 10 %.

Bières

Albert Roche, 17, rue Mathis, tél. 431-51. Bière supérieure de la Brasserie des Flandres (hors concours) ; Bière de la « Tour Carrée » ; Bière de la « Moissonneuse ». — 10 %.

Bois et Charbons

Magnant, 11, rue Bouery, bois, charbons, coke. — Remise aux membres de l'Association.

Blanchisserie

L. Hardot, 69, rue de Paris, tél. 95. (Boulogne-sur-Seine). — 5 %.

Bronzes d'art

Pinédo, statuaire moderne (fabricant), 137, rue Vieille-du-Temple, tél. 319-13. — 10 %.

P. Gabreau, 40, rue Louis-Blanc, tél. 420-58. — 10 % sur les œuvres de Barye-Jacquemart, etc.

Cafés, Thés, Chocolats

Caviezet, 52, boulevard de la Chapelle, tél. 406-88.

Cafés Jouve, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, tél. 322-12. — 10 %.

Compagnie Française des produits « Fixater », 4, rue de Mondovi, tél. 233-40. — 5 % sur le chocolat au lait en bouteilles « Mondia ».

Corcellet (Au Gourmand), cafés, 18, avenue de l'Opéra, tél. 239-88. — 5 %.

Mexicaine Moran, 44, r. Taitbout, café, chocolat, servis chauds, tél. 126-27.

Chapellerie, Cannes, Parapluies

Clément (Chapellerie Anglaise), 117, rue Réaumur, tél. 221-42. — 10 %.

Coffres-Forts

La Sécurité, 20, Passage des Panoramas. — Remise à nos adhérents.

Couverture, Plomberie

Gruin, 40, rue de Malte, tél. 931-66. — 10 % (excepté sur les métaux).

Déménagements

L. Delagrangé, 209, rue de Crimée, tél. 413-72. — 5 %.

Mossard, 70, rue Fazilleau (Levallois-Perret), tél. 27. — 5 %.

Walton, 106, rue Lafayette, tél. 423-66. — Forte remise.

Dentistes

Alexis Carpentier, 7, rue de Chabrol. — Remise aux adhérents, 20 % sur prothèse; 10 % sur soins.

Désinfection à domicile

Sanatorium d'Auteuil. Proc. Guasco, 183, r. de Javel. T. 730-16. — Rem.

Drogueries vétérinaires

Droguerie vétérinaire du Château-Rouge, 38, rue de Clignancourt, tél. 429-87. — 10 %.

Epuration de literie

Sanatorium d'Auteuil, 183, rue de Javel. tél. 730-16. — Remise.

Ferments purs de raisins

Ferments Français, 2, rue des Fossés Saint-Bernard. T. 824-00. — Remise.

Fonds de commerces

Dagory, 13, boulevard Saint-Denis. — Vente et achat de fonds de commerces, industries, usines. Association. Rien à payer d'avance. Tél. 303-42. — Remise 10 %.

Fournitures dentaires

G. Carre, 7, boulevard Beaumarchais. — 10 % aux dentistes adhérents.

Fourrures

G. Piperaud, 82, boulevard de Sébastopol, tél. 213-06. — 10 %.

Fumisterie

G. Henry, 11, rue de Steinkerque, tél. 425-55. — 5 %.

Huiles et Graisses industrielles

R. Dumoulin, 18, rue de Normandie, tél. Asnières 263. — 10 %.

Huiles et Savons

Aux Oliviers de Provence, 3, rue de Tombouctou, tél. 406-88. — 10 %.

Imprimerie et Publicité

Ploton et Chave, de Saint-Etienne. — P. Jourdan, agent général, 61, rue Condorcet, tél. 288-99. — 5 %.

Instruments de pesage

Pascal et Rebière, 3, rue des Innocents, tél. 316-28. — 10 %.

Lavabos et Robinetterie

E. Poincet (L'hygiène moderne), 20 et 27, r. de Cottes, tél. 905-83. — 10 %.

Location pour bals et soirées

Tournant et C^{ie}, 29, rue Copernic (Place Victor-Hugo), tél. 510-22. — 5 %.

Location de voitures

L. Avitable, 31, rue Saint-Didier, tél. 690-54. — Remise de fr. 20 et 30 par mois sur les équipages.

Machines à coudre

Viardot, 14, rue du Delta, tél. 426-71. Les premières marques. — 40 % sur les prix des catalogues.

Machines à écrire

Péray (machines Manhattan), 3 bis, rue Bleue, tél. 308-84. — 10 %.

Blanchard, (Machines à écrire d'occasion) et fournitures, 113, Bd Richard Lenoir, téléphone 930-94.

Machines à glace

Eug. Clar, constructeur, 70, rue Saint-Lazare, tél. 134-54. — Rem. spéc.

Masseurs

F. Roux, 16, rue Saint-Ferdinand, tél. 508-49.

Moteurs-Canots

Dulifol et C^{ie}, île de la Jatte (Neuilly), tél. 332.

Papeterie-Imprimerie

R. Besson, 66, r. Turbigo, t. 312-84. — 10 % sur les impres. seulement. Imprimerie Moderne stéphanoise, Jourdan, 61, rue Condorcet, Paris, et Saint-Etienne, 4, rue du Grand-Moulin. — Remise.

Pharmacies

Fiévet, 53, rue Réaumur, tél. 145-77. — Remise 10 % sur les spécialités de la maison.

G. Vincent (pharmacie Centrale du Gros Caillou), 104, rue Saint-Dominique. — 10 % (sauf sur les spécialités, eaux minérales, huile de foie de morue).

C. Jacob (pharmacie Langlebert), 55, rue des Petits-Champs, tél. 300-73. — 10 % (sauf sur les spécialités étrangères à la maison, eaux minérales, acide borique).

C. Velpy (pharmacie Cadet Gassicourt), 6, rue de Marengo, tél. 322-59. — 10 % (sauf sur les spécialités étrangères à la maison et les eaux minérales).

Photographies

Anthony's, 44, rue Pasquier, tél. 322-85.

Paul Berger, 62, rue Caumartin, tél. 269-17. — 10 %.

Poissonneries

L. Voss, 44, rue de Longchamps, tél. 684-51. — 7 fr. 50 %.

Pose, nettoyage et garde de tapis

Chevalier, 3 bis, rue Blotière, tél. 715-56.

Pulvérisateurs

Ch. Vaast, 22, r. de l'Odéon, t. 810-38. — 20 % sur le pulvérisateur Vaast.

Tailleurs

Caralp, 1 et 3, rue Laffitte, tél. 299-31. — 10 % au comptant.

Tapissiers

Brossard, 6, rue de Chantilly, tél. 317-21. — Remise 5 % aux adhérents.

Vins

Grande Union Viticole de France, 85, rue Richelieu. Téléphone 126-22. — Remise 10 % aux adhérents.

"THE POPULAR FILTER"

J.-E. CHARON

FABRICANT

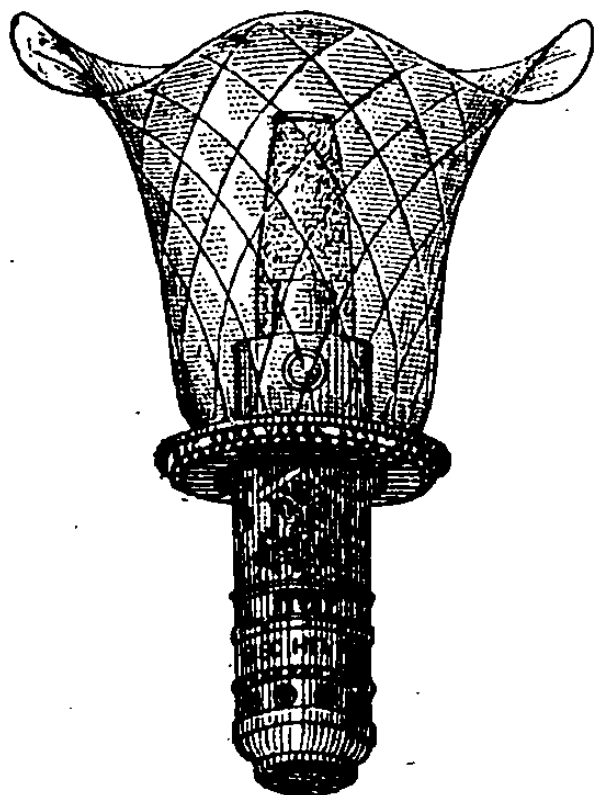
Breveté en France et à l'Etranger

10, rue de la Mare, PARIS (XX^e)

La Lumière Moderne

15, rue du Louvre, 22, rue du Bouloi

PARIS



Bec riche "HENRY"

BECS & MANCHONS

Système HENRY

Médailles à toutes les Expositions

LAMPES A INCANDESCENCE

MANCHONS

pour tous systèmes de Becs

PAS DE MAGASIN SUR LA RUE

VENTE GROS ET DÉTAIL

Maison fondée en 1893.

BORDE Fils Aîné

72, Faubourg Poissonnière, PARIS

**DÉPOT DES PREMIÈRES MARQUES
CONSERVES ALIMENTAIRES**

Régisses du Gard.

Remise spéciale 10 0/0 à MM. les Membres de la Coopération.

PRIME absolument gratuite

OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

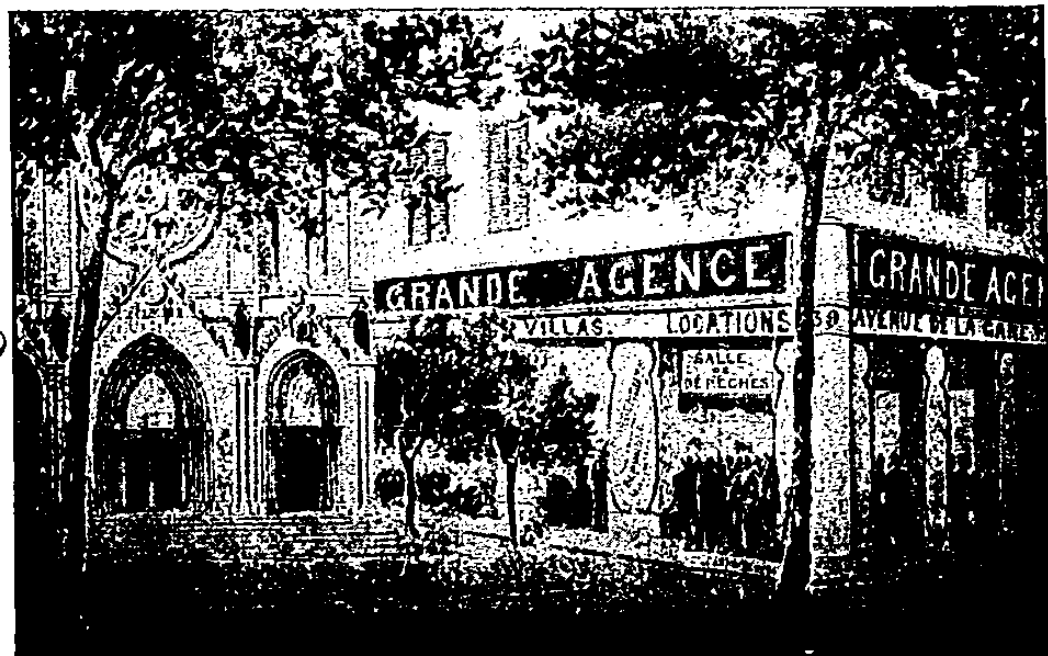
et l'Association, nous pouvons offrir gracieusement à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

**PHOTOGRAPHIE D'ART
ANTHONY'S**

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85



Salle de Dépêches. - Renseignements Gratuits.

Le Gérant, Noël Texier.

Grande Agence

NICE, 39, Avenue de la Gare, NICE

TÉLÉPHONE 10-13

MAISON DE PREMIER ORDRE
pour Renseignements à la Colonie étrangère

LOCATION DE VILLAS ET APPARTEMENTS

VENTES de Propriétés et de Fonds de Commerce, Hôtels, Pensions, etc.

La Rochelle, Imprimerie Nouvelle Noël Texier.